

Adresses

Boulevard du Château 12
7800 ATH
☎ 068 26 88 85

Rue de Caraman, 13
7300 Boussu
☎ 065 76 61 40

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

SITE: www.eps-boussu-ath.be

FB : *Aumôniers du Travail de Boussu PromSoc*

Direction

Monsieur Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions

Dès le 29 Aout à Boussu (du lundi au vendredi 14h—20h)

Le 28 Aout (14h—20h) et à partir du 3 septembre à Ath (du lundi au jeudi)

Plan d'accès



Institut Technique Libre

Promotion sociale



Ath



UNITE DE FORMATION :

NÉERLANDAIS UF1

NIVEAU ELEMENTAIRE



Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communications afin d'amener les étudiants à :

- Comprendre des messages oraux et écrits ;
- Prendre part à une conversation;
- S'exprimer oralement en continu et par écrit.

Thèmes abordés : les données personnelles (nom, prénom, membres de la famille,...), l'environnement et l'habitat (ville, pays, types d'habitation et composition, mobilier,...), le voyages et la circulation (vacances, hébergement, transports,...), le nourriture et la boisson (alimentation, restauration, caractéristique des aliments), les loisirs et distractions (cinéma, concert, art plastique, sport,...), le temps, les professions et les services (banque, poste,...).

Conditions d'admission

Certificat d'études de base (CEB)

OU passer un test d'admission au secrétariat.

Droits d'inscription:

*73,60 €

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les professeurs sous certaines conditions.

Horaire des cours:

120 périodes

le mardi du 09/10/2018 au 18/06/2019

de 17h30 à 20h50

* A titre indicatif, prix de l'année scolaire précédente

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat.
- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie.
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation.
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Autres démarches :

Je suis demandeur d'emploi :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

Je suis inscrit auprès de l'AVIQ:

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AVIQ.

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription

Je suis professeur :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon employeur ainsi que la fiche adéquate.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Personne de référence à contacter: Mme MORUE Mélissa